



Compte-rendu de la réunion du Bureau du Pays du 18 janvier 2013

Présents :

Bureau : Mme BEVIERE, Messieurs BRUNEAU, FEVRIER, GUERINET, LEGRAND, TARTINVILLE, THION, VILLETTE

Comité Consultatif et personnalités qualifiées : Mmes BONNEAU, LEVY - MM. BOURGEOIS, BOUVARD, COUROUX, DOSNES, GUERIN, MAMEAUX, PACHOT

Autres personnalités : - M. FOURNIER-MONTGIEUX, Sous Préfet de Pithiviers - M. GAUDET Conseiller Général, Mme DALLOT, Présidente du Conseil de développement

Absents excusés :

Bureau : Mme FAUTRAT, MM GRILLON HERVIEUX, HOUZE, MALET, PICARD

Comité consultatif et personnalités qualifiées : M. RENUCCI

Autres personnalités : Mme DUBOIS, Député – Mme CANETTE, Vice Présidente de la Région Centre - M. CHOFFY, Conseiller Général – M. PAGE, trésorier de Pithiviers - Mme MATHIAS, conseillère territoriale à la Région Centre

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu des bureaux des 26 octobre et 23 novembre 2012
- Orientations budgétaires 2013
- La Route du Blé en Beauce : Création d'un groupement de commandes « Carte touristique 2013 » coordonné par le Pays de Beauce
- FACT : Dossier commune de Bellegarde pour la rénovation partielle de la couverture du donjon
- Contrat Global Essonne Amont : Avenant à la Convention avec le Pays Gâtinais pour la participation financière au Contrat du Loing
- Renouvellement de la convention d'adhésion à la médecine préventive du Centre de gestion
- Affaires diverses

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Mme BEVIERE ouvre la séance.

Elle accueille tout d'abord M. le Sous-Préfet et le remercie de sa présence à cette première réunion du Bureau du Pays et lui offre le livre « Le Pithiverais vu du ciel » en guise de cadeau de bienvenue.

M. le Sous-Préfet la remercie en retour.

Mme BEVIERE accueille ensuite David VOYER dans ses nouvelles fonctions d'Agent de développement, en remplacement de Liliane DESPONT, partie à la retraite fin décembre 2012.

Approbation du compte-rendu des bureaux des 26 octobre et 23 novembre 2012

Les deux documents sont validés à l'unanimité.

Les différents programmes portés ou mis en œuvre par le Pays et les orientations budgétaires. Année 2013 (cf. document support)

Echanges sur les chiffres clés du Contrat régional de Pays.

Mme DALLOT, Directrice de la SIAP, souligne la complexité des montages des dossiers.

Mme BEVIERE précise que les dossiers sont bloqués tant que le Bilan à mi-parcours et le projet de redéploiement ne sont pas validés en Commission Permanente.

Echanges sur les Bassins de Vie tels que définis par la Région Centre.

M. GAUDET s'interroge sur les conséquences de la mise en place des Bassins de vie pour le territoire. Il constate la complexification des niveaux territoriaux et dénonce une nouvelle fois l'argent dépensé en études.

Mme BONNEAU y voit la recherche d'une efficacité.

M. COUROUX indique que les habitants du Bellegardois se tournent naturellement plutôt vers le Montargois pour leur vie quotidienne.

Mme LEVY confirme cette réalité des trajets de vie par rapport aux bassins de vie ; vers la Seine et Marne pour le Puisautin.

Mme BEVIERE précise que le Bassin de Vie nous concernant s'étend sur le Montargois et qu'à ce titre nous serons associés aux travaux qui se feront dans ce secteur (2 réunions ont déjà eu lieu). Le Bassin de Vie du Pithiverais sera concerné en 2014.

Elle relève la gêne de lecture car chaque réflexion est à un niveau différent (bassin de vie, bassin d'emploi, territoire du contrat...)

Mme BONNEAU souhaite que l'action de la Région ne soit pas remise en cause, le territoire en bénéficiant largement.

Echanges sur le 10^{ème} Programme de l'Agence Seine Normandie.

Question de M. TARTINVILLE : est-ce que des éléments tangibles sont dès maintenant à disposition des communes ?

Mme BEVIERE lui répond que le Pays transmettra les informations dont il dispose sur ce 10^{ème} Programme. Elle précise toutefois que la protection des milieux reste une priorité.

Echanges sur Natura 2000.

Mme BEVIERE donne la parole à M. GUERINET, Président du Comité de Pilotage. Il rappelle les éléments clés du premier contrat. Le Bureau confirme ce bilan très positif.

Echanges sur le SAGE Nappe de Beauce.

Mme BEVIERE met en avant le décalage entre les paiements effectués par le Pays et les subventions qui arrivent parfois longtemps après. Ce décalage est pénalisant car il crée des difficultés de trésorerie.

Echanges sur l'ORAC.

Mme BEVIERE rappelle que nous sommes toujours dans l'attente de la 2^{ème} tranche sur les Fonds d'Etat. M. GAUDET regrette que cette seconde tranche ne puisse pas être opérante en continuité avec la première car la demande des professionnels est forte.

Mme BEVIERE, après avoir répondu aux diverses questions, précise que ces orientations budgétaires seront débattues lors du Comité Syndical du 1^{er} février. Des remarques pourront toujours être formulées sur le sujet.

La Route du Blé en Beauce : Création d'un groupement de commandes pour la réalisation de la carte touristique 2013.

Mme BEVIERE rappelle les projets projetés par les partenaires de La Route du Blé dans l'accord de partenariat, dont l'édition de la carte touristique.

La coordination de l'édition 2013 sera assurée par le Pays de Beauce.

Comme l'an passé, Mme BEVIERE propose d'adhérer au groupement de commandes et d'accepter la convention qui fixera les modalités techniques et financières de cette opération.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – la délibération est adoptée à l'unanimité.

FACT : Dossier commune de Bellegarde pour la rénovation partielle de la couverture du donjon

Mme BEVIERE rappelle la délibération du Bureau du Syndicat du Pays en date du 5 mars 2004 créant le Fonds d'Accompagnement Culturel et Touristique (FACT), destiné à faciliter le financement de projets figurant dans la Charte de développement du Pays ou dans différentes actions de nature culturelle et touristique, inscrites dans les contrats signés avec les partenaires du Pays. Il s'agit ici d'attribuer à la commune de Bellegarde une subvention de 2 065 € pour les travaux de rénovation partielle de la toiture du Donjon.

Un accord de principe avait été donné lors du Bureau du 15 avril 2011.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – la délibération est adoptée à l'unanimité.

Contrat Global Essonne Amont : Avenant à la Convention avec le Pays Gâtinais pour la participation financière au Contrat du Loing

La délibération a pour objet de maintenir la participation financière du Pays au poste d'animateur principal du Contrat Global « Loing Gâtinais » jusqu'à la signature du nouveau contrat.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – la délibération est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement de la convention d'adhésion à la médecine préventive du Centre de gestion

Le Centre de Gestion propose une nouvelle Convention qui détermine les missions que le service de médecine préventive assurera au profit de la collectivité et qui fixe une participation égale à 0,33% du montant de l'ensemble des rémunérations du personnel. Mme BEVIERE propose de renouveler l'adhésion du Pays à ce service et de prévoir la somme correspondante au budget 2013.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – la délibération est adoptée à l'unanimité.

Affaires diverses

Les deux dossiers « Agenda 21 » et « Trame verte et bleue », qui figuraient à l'ordre du jour en dernier point, sont finalement examinés en Affaires diverses, car le choix des bureaux d'études n'a pas pu se faire. Cinq des douze bureaux d'études candidats à l'« Agenda 21 » seront reçus le 6 février. Pour la « Trame verte et bleue », les propositions sont en cours d'analyse.

Mme BEVIERE informe le Bureau que les devis sont plus élevés par rapport au prévisionnel, si l'on additionne les tranches ferme et conditionnelle. Le dossier sera revu lors du prochain Bureau.

Mme BEVIERE rappelle que ces deux études sont programmées dans le Contrat régional de Pays et que les budgets prévisionnels sont prévus à hauteur de 100 000 €.

Mme BEVIERE présente l'Infosite publié par BIOTOPE dans le cadre de l'animation du programme Natura 2000.

Informations

Le Comité Syndical aura lieu à Pithiviers le 1^{er} février à 17h30.

La prochaine réunion du Bureau se tiendra le 22 janvier à 17h30.

Avant de lever la séance, Mme BEVIERE donne la parole à M. le Sous-Préfet qui remercie les élus de leur invitation. Il souligne par ailleurs le nombre important de programmes ou de dossiers portés par le Pays. Il a bien noté les interrogations posées en réunion et tentera d'y apporter les réponses.

La séance est levée à 18h45.